

Décision 06-D-13 du 06 juin 2006

relative à des pratiques mises en œuvre dans le cadre d'un marché public de travaux pour la reconstruction du stade Armand Cesari à Furiani

Posted on: 14 juin 2006 | Secteur(s) :

BTP

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Origine de la saisine

Ministre de l'Economie, des Finances et de l'Industrie

Dispositif(s)

Décision mixte
Injonction de publication
Pratique établie
Pratique non établie
Sanction pécuniaire
Transmission au Procureur de la République

**Entreprise(s)
concernée(s)**

Vendasi, Trojani BTP, Les Frères
Piacentini, Codelfa Preffabricata SPA -
Tortona Italie

Lire

le texte intégral de la décision

196.7 Ko